## DOSSIER D'INSCRIPTION 2024 - 2025

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ELEVE				
	RENOMS (Ordre Etat Civil):			
	tte de Naissance :/			
Commune de Naissance :	de département : Pays :			
Nationalité : ☐ Française ☐ Autre :				
Classe demandée :				
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE				
PERE ou TUTEUR LEGAL	MERE ou TUTRICE LEGALE			
<u>Lien avec la Mère de l'élève</u>	<u>Lien avec lePère de l'élève</u>			
☐ Marié ☐ Vie maritale ☐ Divorcé <sup>(1)</sup>	☐ Mariée ☐ Vie maritale ☐ Divorcée (1)			
□Séparé <sup>(I)</sup> □ Veuf □ Autres :	□Séparée <sup>(1)</sup> □ Veuve □ Autre :			
(1) Fournir tout justificatif précisant les modalités de l'autorité Parentale	(1) Fournir tout justificatif précisant les modalités de l'autorité parentale			
NOM:	NOM:			
Prénom:	Prénom:			
Conformément à la loi du 8 janvier 1993 et aux directives du BOEN n° 38 du 28 octobre 1999, les 2 parents peuvent obtenir communication des résultats scolaires de l'enfant ou de tout autre document relatif à sa scolarité (même dans le cas où l'un des parents exerce seul l'autorité parentale). La mention des deux adresses est obligatoire.				
Adresse:	Adresse:			
Code postal :				
Commune :	Commune:			
N° de téléphone domicile <sup>(*)</sup> :	N° de téléphone domicile <sup>(*)</sup> :			
N° de téléphone portable <sup>(*)</sup> :	N° de téléphone portable <sup>(*)</sup> :			
E-mail <sup>(*)</sup> :@	E-mail <sup>(*)</sup> :@			
Situation Professionnelle	Situation Professionnelle			
Profession détaillée :	Profession détaillée :			
Employeur:	Employeur:			
N° de téléphone professionnel :	N° de téléphone professionnel :			
Le PAYEUR de la SCOLARITE de l'enfant est : □PERE	☐MERE ☐PERE et MERE ☐ Autre (à préciser)			
Le PAYEUR de la CANTINE de l'enfant est : □PERE	□MERE □PERE et MERE □ Autre (à préciser)			
L'élève est DOMICILIE à l'adresse : □PERE	□MERE □PERE et MERE □ Autre (à préciser)			
Mode de règlement : Prélèvement mensuel —Octobre à Juillet (Fournir un RIB si la famille n'utilise pas déjà ce mode de règlement)				
=> Joindre LE ou LES RIB du ou des PAYEUR(S)				

<sup>\*</sup> Mentions obligatoires

## RENSEIGNEMENTS DIVERS

REINSEIGNEMEN IS DIVERS			
Nombre total d'enfants à charge :			
Nombre d'enfants scolarisés au sei (au 1 <sup>er</sup> septembre 2024 - primaire			
Nom:	Prénom:		
<i>Scolarité 2024/2025 Scolarité 2024/2025</i>			
Ecole Privé Public	Nom de l'école		
Commune			
<i>▶</i> <u>Assurance Scolaire</u> :			
Responsabilité civile : Compagnie		(joindre attestation)	
Individuelle Accident <sup>(1)</sup> : Personne (Si assurance personnelle		FEC)	
► <u>Garderie</u> : Matin <sup>(1)</sup> : OUI / NON	N Soir <sup>(1)</sup> : OUI / NON (mois)		
$ ightharpoonup \underline{Cantine}^{(1)}$ : OUI / NON			
<i>▶Droit à l'image et au Son</i> <sup>(1)</sup> : C	OUI / NON	<sup>(1)</sup> Rayer la mention inutile	
		11E(1)	
Ass	sociation des Parents	d'Elèves : A.P.E.L.	
		de l'établissement, notamment par un soutie projets portés par les équipes pédagogique,	en
Services apportés : - Plate-forme téléphonique nat - Service d'information et de			

- Magazine « Famille & Education »

Une seule cotisation par famille pour tout enfant scolarisé dans un établissement privé catholique de Millau. Cotisation portée sur la 1<sup>ère</sup> facture.

Adhésion A.P.E.L.:□ Oui □ Non

## RÔLE DU CARNET DE LIAISON

L'objet de ce carnet est d'assurer une <u>liaison permanente</u> entre l'<u>école</u> et la <u>famille</u>.

L'élève est toujours porteur de ce carnet. Il doit le tenir avec soin et inscrire toutes les informations destinées à sa famille et faire viser celles-ci, le jour même par les parents.

Les parents sont invités à veiller eux-mêmes à la présentation du carnet et à sa bonne tenue : ils le signent chaque fois que cela est nécessaire.